



CDEN Lozère
Vendredi 23 septembre 2022

Madame la Présidente,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Directeur académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

La rentrée scolaire 2022 s'opère dans un contexte sanitaire plus apaisé que les deux précédentes mais notre système éducatif a été durablement affaibli par la pandémie COVID et par 5 ans de mise en tension de l'ensemble du système et par une rupture de confiance entre les personnels et leur ministre.

Contexte climatique, changement de ministre, défi de l'attractivité des métiers de l'Éducation : cette rentrée est décisive pour l'avenir. Pour assurer une éducation de qualité sur tous les territoires, les lieux communs et les annonces sans lendemain, notamment sur le dossier de la revalorisation des personnels, ne sont plus possibles.

Dans cette perspective, L'UNSA Éducation demande qu'on prenne le temps d'écouter les personnels et leurs représentants pour construire des réponses durables pour notre système éducatif.

Pour ce qui concerne les annonces faites par le gouvernement sur la réforme des retraites, l'UNSA réitère son appel solennel au chef de l'État et invite l'exécutif à la responsabilité : il est encore temps de ne pas choisir l'affrontement.

Si le Gouvernement s'entête à vouloir inscrire une réforme des retraites dans le Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale, l'intersyndicale du 3 octobre aura donc la responsabilité d'organiser la riposte la plus unitaire et efficace possible.

L'UNSA espère que la raison l'emportera et reste prête à discuter de l'emploi des seniors, de la pénibilité, des transitions entre activité et retraite, du montant des pensions, de la correction des inégalités touchant notamment les femmes, et même des besoins de financement à long terme car d'autres leviers existent.

Ce CDEN va dresser un bilan de rentrée dans les écoles et les collèges lozériens. Comme lors du CTSD de rentrée du 6 septembre, l'Unsa-Education 48 demande des moyens humains à la hauteur des besoins du département : enseignants supplémentaires pérennes sur certaines écoles, recrutements et quotités horaires des accompagnements AESH, médecine scolaire, enseignement aux élèves non francophones ... en écoles comme en collèges.

Je vous remercie pour votre attention.